



## Mélange personnel et professionnel

Par **FlowJB**, le **02/05/2016** à **12:05**

Bonjour,

Je travaille pour une étude de notaire en qualité de secrétaire. Le notaire, lors de mon embauche m'a dit que je devais aider sa femme en comptabilité.

Cela fait bientôt deux ans, mais aucune progression en comptabilité car la comptable ne me donne que des courriers et affaires personnelles à régler.

Je n'en peux plus.

Que faire ?

Par **caro17**, le **03/05/2016** à **14:18**

Bonjour,

Etant donné que vous avez été embauchée en qualité de secrétaire, vous ne pouvez pas obliger votre employeur à vous donner de la comptabilité.

Si après discussion, votre employeur ne fait pas évoluer votre position dans l'étude, je pense que le mieux est de chercher un poste plus en adéquation avec vos perspectives.

Si effectivement vous n'en pouvez plus, mettez votre énergie à trouver un travail plus adapté, votre santé est bien plus importante qu'un emploi.